

N°139 : OCTOBRE 2010

LE FAX



SCOT DE LILLE MÉTROPOLE : LE DIAGNOSTIC EN DÉBAT

Le 22 octobre, le diagnostic du schéma de cohérence territoriale de Lille Métropole a été présenté et débattu lors de la réunion du Comité syndical du SCOT.

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de René Vandierendonck, a réglé les dossiers comptables et administratifs avant d'aborder son thème central : le projet de diagnostic du SCOT.

Après l'exposé présenté par l'Agence, les échanges ont été intenses. Parmi les questions abordées par les délégués : l'échelle territoriale du SCOT et ses rapports avec les territoires voisins ; l'enjeu de l'attractivité, notamment l'importance du cadre de vie ; les scénarios de projection démographique ; la protection de l'espace agricole et la prise en compte du vieillissement de la population dans l'aménagement.

Le rôle des transports, clé majeure de l'aménagement du territoire, a été plusieurs fois souligné ; le développement du fer pour les déplacements des voyageurs et du fret, le projet de contournement sud-est de Lille ont fait l'objet d'interventions engagées.

Comme l'a souligné Bernard Debreu, vice-président du Syndicat mixte, avec le diagnostic « le plus facile a été fait » : l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), prochaine étape de l'élaboration du SCOT, sera l'occasion de nouveaux échanges passionnés autour de la traduction dans l'espace des grands enjeux de développement.

En attendant, plusieurs étapes de concertation avec les territoires de l'arrondissement sont prévues. Tout d'abord, de mi-novembre à mi-janvier des réunions des élus locaux se dérouleront dans les huit territoires de LMCU et les cinq Communautés de communes. Une exposition présentant le diagnostic sera ouverte au public dans chacun des treize territoires et au siège du Syndicat mixte, à l'Hôtel de Communauté. Un registre permettra de recueillir les avis dès cette première phase.

Le compte-rendu du débat du 22 octobre viendra compléter le diagnostic dans un nouveau document qui sera largement envoyé « urbi et orbi », au sein du territoire du SCOT, mais aussi aux partenaires des territoires voisins français et belges. L'avis des deux Conseils de développement de Lille Métropole et du Pays pévélois sera, à nouveau, sollicité.

Tous ces éléments alimenteront la suite des travaux et du dialogue autour du SCOT.

Le diagnostic restera « vivant », il sera amélioré et complété par la prise en compte des réactions recueillies et des nouvelles données disponibles, de façon à constituer une base bien informée pour les débats, tout au long de l'élaboration du schéma.

Migrations résidentielles

→ Le 9 novembre, dans les locaux de l'Insee, aura lieu une conférence de presse sur le thème : « les migrations résidentielles de 2001 à 2006 dans le Nord – Pas de Calais » présentant le travail réalisé en commun par l'Insee, la Région, l'Agence et la Mission Bassin minier. Un zoom particulier sur les territoires des SCOT du Bassin minier et de Lille Métropole a été réalisé à cette occasion.

Les déplacements au Pays de Pévèle

→ La Communauté de communes du Pays de Pévèle vient d'achever une étude, menée avec la Région et le Département, sur les déplacements, afin d'inciter les « pendulaires » à utiliser les modes doux et de favoriser l'intermodalité. Le rabattement de certaines lignes de bus sur le futur pôle d'échange de Templeuve apparaît comme un enjeu important. Un plan d'actions organisé en dix fiches conclut ce travail mené par le bureau d'études TTK.

Le club des acteurs du logement et le parc ancien

→ Lors de la réunion du club des acteurs du logement du 7 octobre, Agnès Crucé, directrice du projet de l'Union à la SEM Ville renouvelée, a présenté l'opération de l'îlot Stephenson, initialement prévu à la démolition, aujourd'hui conservé et objet d'une requalification.

Dans un second temps, Nicolas Thouvenin, directeur de la FNAIM, a présenté une analyse des marchés immobiliers anciens dans la métropole lilloise.

Conseil de développement : avis sur le PDU

→ Lors de sa séance plénière du 18 octobre, le Conseil de développement a débattu du plan de déplacements urbains (PDU) de Lille Métropole. Il salue les ambitions du projet, mais s'interroge sur la capacité de rassemblement rapide des fonds nécessaires au déploiement des actions prévues. Il appelle à une vision et une gouvernance supra-métropolitaines des déplacements. Il insiste sur un maillage bus équitable pour l'ensemble du territoire, la métropolisation des taxis, l'information précise de la population, la qualité des voies publiques, l'évaluation de la mise en œuvre du PDU. Il propose une réflexion sur la faisabilité d'une autorité de gestion multipartenaire des autoroutes pour lever des fonds à réinjecter dans tous les modes de déplacements.

Les Chiffres de la métropole lilloise

→ Quatre nouvelles fiches ont été éditées par l'Agence : le chômage au 4^e trimestre 2009 (n°50) et au 2^e trimestre 2010 (n°52) ; les besoins de main d'œuvre en 2010 dans l'arrondissement de Lille et la Flandre belge frontalière (n°51) ; l'emploi salarié privé dans l'arrondissement de Lille au 31 décembre 2010 (n°53).

Documents disponibles sur le site de l'Agence

HERVÉ DECAUX

Directeur de l'association Aire métropolitaine de Lille

Aire métropolitaine, métropole, pôle métropolitain, mégapole... nouveaux espaces urbains...

Tous ces mots et expressions font l'objet d'un large débat d'idées qui se déroule en ce moment au parlement.

Cependant, cette vérité, vécue quotidiennement dans les quinze aires métropolitaines de France ne tient pas dans des mots, mais dans les habitudes, les comportements et les modes de vie des habitants.

Ces nouveaux territoires urbains sont les vrais enjeux de société pour l'avenir de notre planète, si l'on considère que 85% des 6,9 milliards des citoyens du monde résident en milieu urbain et que ce phénomène devrait aller en se renforçant et en s'accélégrant.

Ce territoire, l'aire métropolitaine, constitue à mes yeux une communauté de vie allant du sud de la Belgique à Arras et de Béthune à Maubeuge, en bref une nouvelle « **communauté humaine** ».

Les récents travaux de la DREAL sont même venus conforter cette vision d'aire métropolitaine que présentaient déjà nos élus pionniers, visionnaires et précurseurs depuis les années 2005 et 2006, date de la déclaration d'intention. L'aire métropolitaine est dans les faits un véritable bassin de vie et d'échange journalier, fort de ses trois millions d'habitants, implanté de façon transfrontalière sur 7 000 km².

Tout l'enjeu de cette nouvelle forme de coopération qu'est l'Aire métropolitaine sera de bâtir une métropole polycentrique d'avenir, respectueuse des femmes et des hommes et de leur environnement.

Gageons que les quinze adhérents, EPCI-Départements-Région, s'engagent dans cette voie sous la nouvelle présidence et l'impulsion de René Vandierendonck. De nombreux chantiers sont en cours: internationalisation, développement de l'économie, développement soutenable, mobilité, rayonnement culturel et touristique. Un programme d'actions 2011-2013 verra bientôt le jour, il sera le fruit de notre coopération et donnera ainsi plus de lisibilité à nos actions.

Depuis peu, il m'a été confié la direction de l'**Association Aire métropolitaine de Lille** et je redécouvre avec plaisir cette région Nord-Pas de Calais que j'ai habitée et surtout aimée durant plus d'une douzaine d'années avant de pratiquer les Catalans et la région Limousin. Pour ma part, je mettrai tout mon enthousiasme à contribuer au rayonnement et au développement de ce « nouveau territoire » que nous parcourons tous, tous les jours sans même en connaître encore le nom: l'aire métropolitaine de Lille.



L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE EN ORDRE DE MARCHÉ

À l'occasion de son assemblée générale le 11 octobre à Lille, l'association « Aire métropolitaine de Lille » a renouvelé son conseil d'administration: la présidence a été confiée à René Vandierendonck (Lille Métropole Communauté urbaine) qui prend la suite de Martine Aubry. Alain Wacheux (ArtoisComm) et Christian Poiret (Communauté d'agglomération du Douaisis) conservent leurs fonctions de vice-président et trésorier. Alain Bocquet (Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut) Jean-Pierre Kucheida (Communopôle Lens-Liévin) et Jean-Marie Vanlerenberghe (Communauté urbaine d'Arras) sont les autres membres du conseil, qui accueillera Valérie Létard (Valenciennes Métropole) en position d'observatrice.

Les partenaires ont réaffirmé l'importance stratégique de la démarche et leur souhait de poursuivre les travaux communs à cette échelle. L'arrivée récente du directeur de l'association, Hervé Decaux, confirme cette volonté manifestée par les élus. L'association devrait prochainement se doter de deux autres collaborateurs, afin d'assurer auprès du directeur les tâches de coordination et d'animation de la démarche et renforcer la lisibilité des projets engagés.

Lors de la réunion, les débats ont largement porté sur la « démarche préparatoire à un cadre de cohérence de l'aménagement et des transports de l'aire métropolitaine lilloise » initiée par les services de l'État en 2009. Les élus ont rappelé leur souhait de positionner l'Aire métropolitaine comme un interlocuteur privilégié dans cette démarche qui pourrait, à terme, déboucher sur la mise en place d'une Directive territoriale d'aménagement et de développement durable (DTADD). Ils ont souligné que l'aire métropolitaine de Lille

était un cadre propice pour la concertation sur les grands enjeux d'aménagement et de développement du territoire métropolitain.

Le président a insisté sur l'importance d'une ingénierie qui pense le territoire à l'échelle de l'aire métropolitaine et qu'il faut inventer sans développer de nouvelles structures. L'enjeu est d'être en capacité de répondre aux besoins de connaissance des territoires et d'alimenter toutes les réflexions menées à l'échelle de l'aire métropolitaine. Cela lui paraît appeler des liens étroits de l'association avec l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, la Mission Bassin minier et les autres agences d'urbanisme du territoire.

Des évolutions de l'organisation des ingénieries, des liens entre elles ou des partenariats qui les animent doivent être imaginées. Cela passe par une réflexion commune des partenaires de la coopération.

Les élus ont souhaité qu'un programme de travail pluriannuel 2011 – 2013 soit élaboré pour la prochaine assemblée générale prévue début 2011. Ce programme sera un élément de réponse au souci de visibilité exprimé par les partenaires. Il devra aussi contribuer à inscrire la coopération métropolitaine dans le paysage institutionnel et politique, tant au niveau national dans le contexte de la réforme territoriale, qu'au niveau européen dans le cadre de la préparation des prochains programmes opérationnels. Deux initiatives d'importance devraient souligner la place grandissante prise par les coopérations à grande échelle.

Quentin DUVILLIER

L'Agence de développement
et d'urbanisme de
Lille Métropole

299, Boulevard de Leeds
59777 EURALILLE
T. : (33) 03 20 63 33 50
F. : (33) 03 20 63 73 99

agence@adu-lille-metropole.org
www.adu-lille-metropole.org

LE FAX

Directeur de publication : **Nathan Starkman**
Coordination, contact et documentation :
Armelle Delevallée - 03 20 63 33 59
Rédaction : **Agence**
Maquette : **Jean-François Breitenbach**
Impression : **L'Artésienne**

ISSN : 1633-6658